

Durée : 2 jours.

Public :

responsable des ressources humaines, chargé RH, chargé des transferts internationaux Dernière MAJ : Avril 2024

Objectifs :

Maîtriser la réglementation sociale et fiscale applicable à la gestion des salariés à l'international

Mettre en place une politique de mobilité internationale

Pré-requis :

Aucun.

Méthodes :

Applications, exercices pratiques choisis par les participants, sur des thèmes variés. Formation opérationnelle illustrée par de nombreux exemples issus de cas réels.

Évaluation :

L'évaluation des acquis se fait tout au long de la session au travers des multiples exercices, mise en situation et étude de cas à réaliser. Le formateur remet en fin de formation une attestation avec les objectifs acquis ou non par le stagiaire.

Dernière MAJ : Avril 2024

La mobilité internationale

Identifier les différents types de mobilité internationale

Les étapes de la mobilité

Repérer les spécificités de la mobilité internationale

Organiser la mobilité interne

Les contrats de travail à l'international

Les règles de détermination de la loi applicable

Les obligations de l'entreprise d'origine à la fin de la mission

Identifier la composition de la rémunération et fixer les modalités de versement

Calcul du coût global d'un expatrié

La couverture sociale des salariés

Le détachement ou l'expatriation : principe de territorialité de la Sécurité sociale

Les règles d'affiliation et d'assiette de cotisations

Les prestations versées dans le pays d'origine et le pays d'accueil

Le régime de protection sociale des salariés : les outils pour optimiser la protection sociale

Anticiper et assurer la mobilité internationale

Accompagner les expatriés et leur famille

Prendre en compte les risques et les changements

Mesurer la performance de la mobilité internationale

Elaborer le reporting du suivi des effectifs

Modalités d'accès : Adeos valide avec le candidat, qu'il possède bien les compétences et les prérequis nécessaires au suivi de la formation.

Délais d'accès : Nous contacter.

Accessibilité aux personnes handicapées : Nos locaux sont aux normes d'accueil pour les PMR, pour les autres handicapés nous contacter afin de pouvoir adapter la formation ou bien vous orienter vers un organisme partenaire.